Mieux Comprendre l'Espace

Géovision

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara

N°007, JUIN 2022 ISSN: 2707- 0395

République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 07 06 91 71/ 01 03 59 34 32/ 05 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité**,** Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépéndant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).
4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement

de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

APPROCHE DE GESTION DES CONTRAINTES FONCIERES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO : CAS DE LA COMMUNE VI, ***Abdramane Sadio SOUMARE [1], Abbass Maïga [2]*** ***9***

CARACTÉRISATION DE L'ACIDIFICATION DES SOLS DANS LA COMMUNE RURALE DE *KOUKA*, AU NORD-OUEST DU BURKINA FASO, ***Jacques KONKOBO[1], Zelbié BASSOLE[2], Joël OUEDRAOGO[3]*** ***27***

ESPACES VERTS ET CADRE DE VIE DANS LA VILLE DE LOKOSSA (BENIN), ***Michael Julio HOUNSOUNOU, Sèvègni Brice TCHAOU, Serge DANSOU*** ***39***

PRATIQUE DE RESPONSABILITE SOCIETALE CHEZ LES PRODUCTEURS DE CACAO DANS LE DEPARTEMENT D'AGBOVILLE (COTE D'IVOIRE), ***ASSI Kopeh Jean-Louis[1], ALEBY Aleby Hermann Dimitri[2], OKOMA N'Takpé Kevin[3]*** ***54***

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT DANS LES AIRES D'ABATTAGE D'ANIMAUX DANS LA COMMUNE DE PARAKOU, ***Sabine Mètohué DAKO KPACHA*** ***71***

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RÉGIONS À L'ÉPREUVE DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA RÉGION DE GBÊKÊ, ***KLO Fagama[1], SAGNON Ibrahima[2], OUATTARA Teninan Hugues[3]*** ***86***

USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS L'AGRICULTURE : CAS DE L'UTILISATION DES HERBICIDES PAR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KÉTRO –BASSAM, ***KRA Koffi Siméon[1], KONAN Amani Fulgence[2]*** ***102***

CONSTAT SCIENTIFIQUE ET PERCEPTION PAYSANNE DES EVOLUTIONS RECENTES DU CLIMAT DANS LA COMMUNE DE NAKO : ANALYSE COMPAREE ET STRATEGIES ENDOGENES D'ADAPTATION, ***Gouroumana KAMBIRE[1] ; Noël Touobewere SOME[2] ; Mathias Philippe BAGRE[3] ; Yélézouomin Corentin Stéphane SOME[4].*** ***112***

ANALYSE DE LA CORRELATION ENTRE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET INSALUBRITE DANS LA VILLE D'AGNIBILEKROU (EST DE LA COTE D'IVOIRE), ***Tiendja Rachelle Annick KOMBO[1], Bébé KAMBIRE[2]*** ***128***

ÉTUDE DES FACTEURS D'UTILISATION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS CHEZ LA FEMME ENCEINTE : CAS DES PATIENTES DU CENTRE DE SANTE URBAIN COMMUNAUTAIRE HENRIETTE KONAN BEDIE (COCODY-ABIDJAN, COTE D'IVOIRE), ***KOUAKOU Kouamé Yves Bory[1], NIAMKE Gnanké Mathieu[2]*** ***144***

RISQUES CLIMATIQUES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE OUIDAH, ***Parfait Cocou BLALOGOE*** ***155***

OFFRE ET DEMANDE SCOLAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOTRO, ***Amenan Linda Rachelle KOFFI, Ané Landry TANOH et Bi Tozan ZAH*** ***166***

DYNAMISME DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET PLACE DE LA FEMME DANS L'HOTELLERIE DANS LA VILLE DE KORHOGO, ***N'GORAN Kouamé Fulgence*** ***182***

MODELE STATISTIQUE DE PREVISION DE LA PRESENCE DU *V. CHOLERAE* DANS LES COURS D'EAU DE LA VILLE DE DOUALA (CAMEROUN), ***Antoine de Padoue Nsegbe*; André Nana Yankam*** *194*

DE L'APPAUVRISSEMENT DES TERRES À L'APPARITION D'UN COUVERT VÉGÉTAL HÉTÉROGÈNE (DE NOUVELLES ESPÈCES VÉGÉTALES) DANS LA RÉGION DU HAMBOL AU CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE, ***Mathieu Jonasse AFFRO[1], Meglo Alexandre ZO[2], Nambegué SORO[3], Grah Félix BĚCHI[4]*** *210*

LA PRODUCTION ARTISANALE DE L'ATTIEKE A BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : ENTRE SOURCE DE REVENU ET POLLUTION DU CADRE DE VIE URBAIN, ***[1.] Yagnama Rokia OUATTARA-COULIBALY, [2.] Diobabie Aicha DIOBA*** *227*

IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUES D'INONDATION DANS L'AGGLOMERATION DE LOME, ***WAKIYOU Abaloson [(1)], KABISSA Massama-Esso [(2)] GNONGBO Tak Youssif [(3)]*** *243*

CHALLENGES OF URBAN DYNAMICS ON PUBLIC TRANSPORT IN NIAMEY, ***CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud*** *259*

EVOLUTION OF PLUVIOMETRIC CHARACTERISTICS IN ADER (NORTH CENTRAL NIGER) FROM 1951 TO 2016, ***ABDOU BAGNA Amadou*** *273*

MODES D'ACCES DES FEMMES A LA TERRE SUR LE PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BENIN, ***Hervé DOSSOUMOU [1], Sevegni Brice TCHAOU [1], Waïdi SEYDOU [1, 2], Ibouraïma YABI [1, 2], Marcel HOUINATO [3]*** *281*

ACTIVITÉS MÉCANIQUES ET ITINÉRAIRES THERAPEUTIQUES DES MÉCANICIENS DE LA VILLE DE BOUAKÉ (COTE D'IVOIRE), ***KONAN N'Zue[1], KONE Tanyo Boniface[2]*** *298*

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROSTITUTION CHEZ LES FEMMES À BRAZZAVILLE, ***Jovial KOUA OBA*** *310*

EFFETS DE LA CROISSANCE URBAINE DE BAMAKO (MALI) SUR LES ESPACES AGRO-PASTORAUX DE SES COMMUNES PÉRIURBAINES, ***SORY IBRAHIMA FOFANA, SAMAKE Charles, KOKOLOU Abalo*** *324*

LES IMPLICATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ANACARDIER ET L'ACCÈS AU FONCIER RURAL DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), ***SORO Dotieha Firmin[1], YEO Namongo[2]*** *341*

CARTOGRAPHIE DES ZONES POTENTIELLES FAVORABLES À L'EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES PAR ANALYSE MULTICRITÈRE DANS LA RÉGION DE LA BAGOUÉ (CÔTE D'IVOIRE), ***Kone Karnon[1], Silué Gnininchonfanni Anselme[2], Soro Nambegue[3]*** *361*

DIVERSITÉ, STRUCTURE FLORISTIQUE ET DÉGRADATION DES FORMATIONS VÉGÉTALES DES RÉSERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, SUD-OUEST DU BURKINA FASO, ***Touobewere Noël SOME[1], Gouroumana KAMBIRE[2], Diakalya TRAORE[3], SOME Yélézouomin Stéphane Corentin[4]*** *381*

EFFETS DE LA CROISSANCE URBAINE DE BAMAKO (MALI) SUR LES ESPACES AGRO-PASTORAUX DE SES COMMUNES PÉRIURBAINES

SORY IBRAHIMA FOFANA[1], SAMAKE Charles[2], KOKOLOU Abalo[3]

[1-2-]Maitre- assistant, Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), soryifofana@gmail.com[1], samch2005@yahoo.fr[2]

[3-]Assistant associé aux universités publiques du Togo, stankok25@gmail.com

Résumé

La croissance démographique et urbaine rapide des pays africains impacte les espaces à vocation agro-pastorale des communes périurbaines. La ville de Bamako débordant de ses limites territoriales initiales continue d'exercer une importante pression foncière sur ces espaces. La saturation foncière qui y prévaut contraint de nombreux habitants de cette ville à la recherche de terrains à usage d'habitation en périphérie. Ces communes périurbaines, où il existe encore une certaine disponibilité foncière, sont prises d'assaut pour l'atteinte de cet objectif. Ainsi, le périurbain devient une alternative à la crise bamakoise. Les espaces agro-pastoraux sont alors mis à forte contribution face à l'accroissement de la demande de terrains urbains. L'objectif de cette étude vise à analyser les effets de la croissance urbaine de Bamako (Mali) sur les espaces agro-pastoraux de ses communes périurbaines.

La méthodologie adoptée s'est appuyée sur l'exploitation des documents de référence, d'une enquête par questionnaire auprès de 280 producteurs retenus de façon aléatoire parmi les chefs de ménage. Ces 280 producteurs ont été répartis entre les communes rurales de Baguinéda, Sanankoroba, Kambila et N'Gabacoro Droit. Elles ont été retenues de façon raisonnée en fonction de leur localisation par rapport à la ville de Bamako, leur soumission à l'influence économique et spatiale de la capitale et enfin leur accessibilité depuis Bamako grâce à la proximité des axes routiers. L'enquête quantitative a été complétée par un guide d'entretien réalisé auprès 25 personnes ressources.

Les résultats de l'étude ont révélé que dans les communes, 96 % des producteurs interrogés sont des autochtones dont 85,4 % sont des exploitants agricoles. Par ailleurs, 98,9 % des producteurs exploitent des superficies moyennes inférieures à 26,67 ha. Parmi eux, 93,5 % pratiquent la céréaliculture et 89,3 % récoltent moins de 8,33 tonnes/an. En plus, l'élevage est pratiqué par 50% des producteurs et le cheptel à 95 % comprend moins de 50 têtes. Cependant, 66,7 % des terres acquises par les élites urbaines sont consacrées à la concession urbaine et 23,9 % à la concession rurale. Ainsi, du fait de cette croissance urbaine de Bamako, les producteurs demeurent confrontés à la problématique liée à la spéculation foncière, à la mutation et recomposition foncières et à la diminution des espaces à vocation agro-pastorales.

Mots clés : ***Bamako, Mali, croissance urbaine, espaces agro-pastoraux, communes périurbaines***

EFFECTS OF URBAN GROWTH IN BAMAKO (MALI) ON THE AGRO-PASTORAL AREAS OF ITS PÉRI-URBAN MUNICIPALITIES

Abstract

The rapid demographic and urban growth of African countries has an impact on the agro-pastoral areas of peri-urban municipalities. The city of Bamako, by overflowing its initial territorial limits due to its

extension, continues to exert significant land pressure on these spaces. The land saturation that prevails there forces many inhabitants of this city to look for land for residential use on the outskirts. These peri-urban municipalities, where there is still a certain availability of land, are being taken by storm to achieve this objective. Thus, the peri-urban becomes an alternative to the Bamako crisis. Agro-pastoral spaces are therefore put to great use in the face of the increase in demand for urban land. The objective of this study is to analyze the effects of urban growth in Bamako (Mali) on the agro-pastoral areas of its peri-urban municipalities.

The methodology adopted was based on the use of reference documents, a questionnaire survey of 280 producers selected at random from among the heads of household. These 280 producers were divided between the rural communes of Baguinéda, Sanankoroba, Kambila and N'Gabacoro Right retained in a reasoned way according to their location in relation to the city of Bamako, their submission to the economic and spatial influence of the capital and finally their accessibility from Bamako thanks to the proximity of the main roads. This quantitative survey was supplemented by an interview guide carried out with 25 resource persons.

The results of the study revealed that in the municipalities of the study area, 96% of the producers questioned are natives, of whom 85.4% are farmers. In addition, 98.9% of producers farm average areas of less than 26.67 ha. Among them, 93.5% practice cereal growing and 89.3% harvest less than 8.33 tons/year. In addition, breeding is practiced by 50% of producers and 95% of the herd comprises less than 50 heads. However, 66.7% of the land acquired by the urban elites is devoted to the urban concession and 23.9% to the rural concession. Thus, because of this urban growth of Bamako, the producers are still confronted with the problem linked to land speculation, the mutation and recomposition of land and the reduction of spaces for agro-pastoral purposes.

Keywords: Bamako, Mali, urban growth, agro-pastoral spaces, peri-urban communes

Introduction

Depuis les années 1970, les espaces périurbains d'Afrique de l'Ouest connaissent une transformation foncière sans précèdent. En Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, avec les crises économiques des années 1980 et 1990, provoquées par les effets de l'ajustement structurel imposé par les bailleurs de fonds, on assiste à un retour en zone rurale ou périurbaine de certains citadins qui investissent dans les activités agricoles (J. Beauchemin, 2005, p.32). Les dynamiques démographiques sont consommatrices d'espaces et l'urbanisation gagne du terrain dans la plupart des états africains. Le Mali n'est pas en marge de ce phénomène, raison pour laquelle les grandes villes maliennes se développent et grignotent les espaces naturels et agricoles engendrant des conflits d'usage de la terre. Le taux de la croissance urbaine de Bamako était de 23 % de 1958 à 1961(V. Dupont et D. Pumain 2000, p.26). La population de la ville atteignait au début du 20ème siècle 6 000 habitants, 419 239 habitants en 1976 et 658 000 habitants en 1987(INSTAT, 1987). La population de Bamako qui était de 1 016 296 d'habitants en 1998 atteignait presque les deux millions d'habitants (1 809 106) en 2009 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (INSTAT, 2009). Ainsi, la population de la capitale a été multipliée par 1,8 depuis 1998, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 5,4 %. Cet accroissement rapide a eu comme conséquence l'engorgement de la ville, ce qui explique la ruée des citadins vers les espaces périurbains des collectivités territoriales. La pression foncière de Bamako s'est donc répercutée sur Kati et cela se constate au quotidien sur les terres agricoles et les aires de pâturage devenues source de convoitise. L'agriculture de subsistance tend à disparaître au profit des jardins et des immeubles. Par ailleurs, on constate que de vastes superficies sont immatriculées et l'emprise foncière des élites urbaines en milieu rural périurbain peut aussi bien contribuer à lutter contre la pauvreté et favoriser la création d'emploi (F. Ngana., *et al*., 2010, p.8). Cependant, la « *consommation*

» d'espaces ruraux notamment à vocation agricole et pastorale par la population citadine à travers la construction immobilière et les activités agricoles témoigne de la rareté des espaces dans le périmètre urbain. L'objectif de cette recherche vise à montrer l'impact de la croissance urbaine de Bamako (Mali) sur les activités agro-pastorales de ses communes périurbaines.

1. Présentation de la zone d'étude

Les communes rurales environnantes de Bamako, notamment sont toutes du ressort administratif du cercle de Kati dans la région de Koulikoro dans laquelle Bamako faisait partie avant son érection en District. Elles constituent une base arrière qui approvisionne la capitale en produits vivriers (mil, riz, sorgho) maraichers, et laitiers. Les communes proches de Bamako (environ 12 à 50 km) sont Baguinéda, Sanankoroba, Kambila et N'Gabacoro Droit. La figure 1 présente les zones d'étude dans le cercle de Kati.

Figure 1 : zone d'étude dans le cercle de Kati

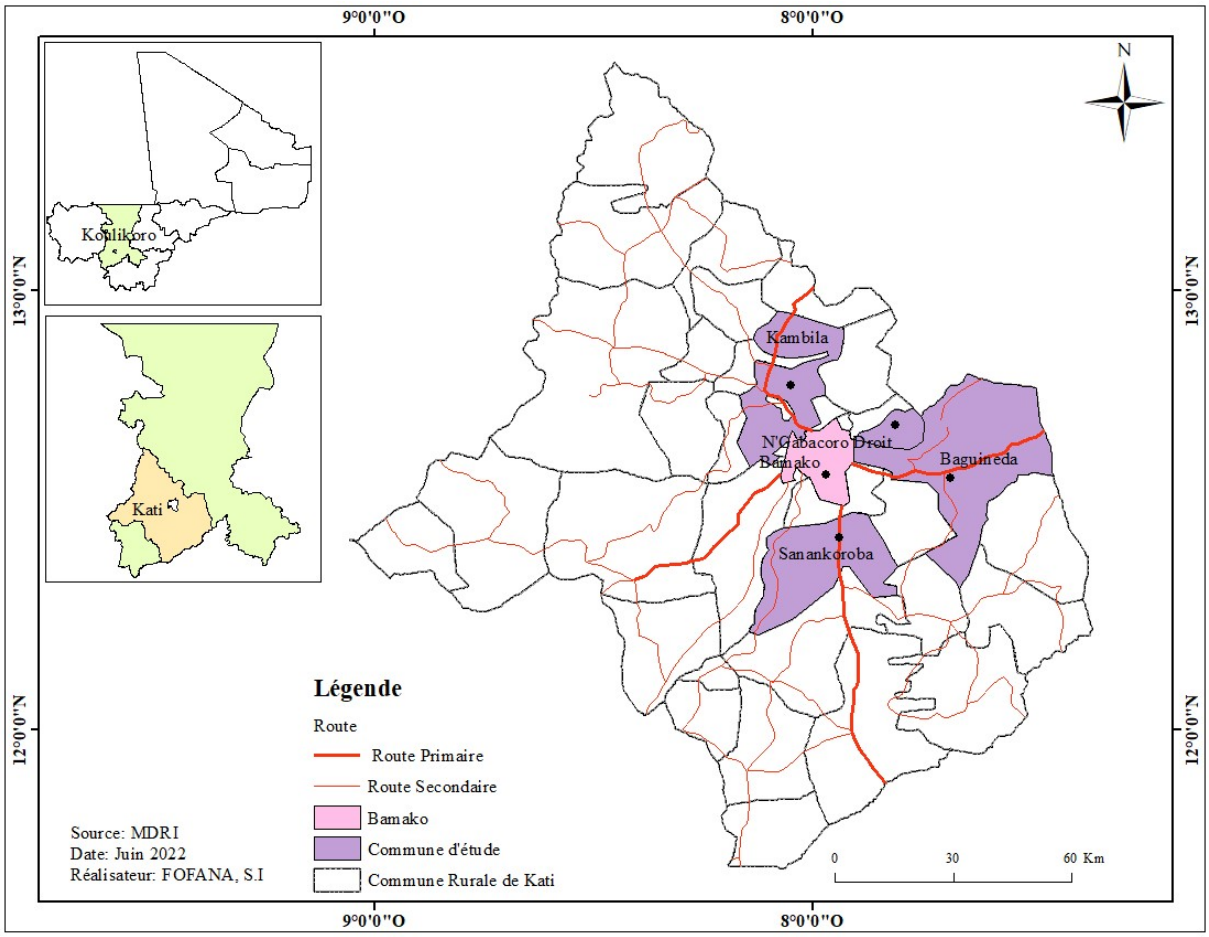

La commune rurale de Baguinéda est située à 35 km à l'Ouest de la ville de Bamako. Elle occupe une superficie de 987,04 km² pour une population de 61 725 habitants en 2014 (DNP, 2014, p.4). La commune rurale de Sanankoroba est située sur la RN7 à environ 30 kilomètres, au Sud de Bamako. Cette commune s'étend sur une superficie de 615,51km^2. La commune rurale de Kambila est limitée à l'Est par la commune urbaine de Kati. Elle s'étend sur une superficie de 429,25 km^2 la commune a 18 301 habitants en 2014 (DNP, 2014).

En fin, la commune rurale de N'Gabacoro- Droit est limitée à l'Ouest par la commune I du District de Bamako. Elle compte 200000 habitants et couvre une superficie de 105,76 km².
La superficie des communes de Kambila et Sanankoroba a ainsi augmenté de près de trois fois entre ces dates, Baguinéda un peu moins de quatre fois et N'Gabacoro Droit de deux fois.
Les surfaces du bâti ont augmenté pour les communes de N'Gabacoro Droit et de Kambila. Les surfaces habitables de N'Gabacoro Droit se sont accrues grâce à la proximité relative de cette commune avec la capitale, qui accueille une importante quantité de sa population résidente, travaillant dans la ville de Bamako. En général, l'accroissement des superficies du bâti est perceptible à partir des années 1972 jusqu'en 1999 pour toutes les communes sans exclusive (S.I. Fofana, 2017, p.180).
Du fait de la croissance urbaine de Bamako, les terres des communes périurbaines continuent de subir des mutations et de recomposition. Cette situation conduit inéluctablement à la diminution des terres à vocation agro-pastorale.
Ainsi, la proximité des communes périphériques avec une capitale en crise et en quête d'espaces pour loger son surplus démographique et développer de nouvelles activités économiques expose ces communes périurbaines à une pression foncière sans précédent.

2. Outils et méthodes

Deux principales sources ont permis de mobiliser les données. La première source repose sur la revue de la littérature et la seconde, sur la collecte des données sur le terrain. La revue de la littérature a permis de faire l'état des lieux de l'impact de la croissance urbaine sur les activités agro-pastorales des communes périurbaines. Elle a nécessité l'exploitation des travaux de recherche scientifiques (Master 2, thèse de doctorat, articles scientifiques) et des livres fonciers du domaine et cadastre de Kati). Ensuite, une enquête par questionnaire et une enquête par guide d'entretien, ont été réalisées sur le terrain. L'enquête par questionnaire a été précédée par un échantillonnage reposant sur la combinaison d'une méthode raisonnée et une méthode aléatoire à plusieurs degrés. La méthode raisonnée a permis de retenir quatre communes rurales du cercle de Kati. Il s'agit des communes rurales de Baguinéda, Sanankoroba, Kambila et N'Gabacoro Droit qui comptent 80 villages. Le choix de ces communes se fonde sur les liens avec la ville de Bamako, leur soumission à l'influence économique et spatiale de la capitale et enfin leur accessibilité grâce à la proximité des axes routiers.
Dans la méthode aléatoire systématique à plusieurs degrés, nous avons retenu la liste des 80 villages qui composent les quatre communes retenues, comme notre base de sondage. Nous avons donc effectué : -un tirage au hasard au premier degré de 14 villages ; -un tirage au hasard au deuxième degré de 20 concessions par village retenu au premier degré, ce qui donne un total de 280 concessions ; -un tirage au hasard au troisième degré d'un ménage par concession retenue au deuxième degré, ce qui fait au total 280 ménages.
Ainsi, le chef de ménage (producteur) ou son représentant est soumis à un questionnaire pré-établi. La taille réelle de l'échantillon quantitatif s'élève alors à 280 chefs de ménages (producteurs).

L'outil de collecte des données quantitative a porté sur un questionnaire quantitatif administré auprès d'un échantillon de 280 producteurs. Pour la collecte des données qualitatives, un guide d'entretien élaboré fut adressé à 25 personnes ressources. Les expériences sur la gestion du foncier périurbain ont prévalu au choix de ces personnes. L'enquête a concerné 10 chefs de village, 10 représentants des services déconcentrés de l'Etat (sous-préfecture, mairies des communes rurales, magistrat du tribunal à compétence étendue, chef de bureau du Domaine et Cadastre de Kati, notaires), 5 agences immobilières.

Le traitement des données quantitatives s'est fait à travers des logiciels Sphinx version 5.1, SPSS version 21 et EXCEL 2019. La première étape a consisté à la vérification et à la codification du questionnaire en attribuant des identifiants. Ensuite nous avons procédé à la réalisation du masque de saisie puis à la saisie des données sous le logiciel Sphinx. Un contrôle de qualité a été effectué afin de corriger les éventuelles erreurs. Après le dépouillement du questionnaire, les données ont été analysé pour faire des

tris à plats et des croisements. Les résultats issus de l'analyse ont servi de base pour l'élaboration des tableaux statistiques simples et variés de chaque variable du questionnaire.
Pour l'enquête qualitative, le traitement des données s'est appuyé sur les analyses du contenu des réponses des personnes ressources interrogées. Elles ont été transcrites et traitées par thèmes selon chaque groupe d'acteurs. Ce traitement a permis d'élaborer des tableaux et graphiques qui furent ensuite commentés.

3. Résultats

La forte croissance démographique et l'étalement urbain, qui caractérisent de nombreuses villes d'Afrique sub-saharienne et principalement le Mali, se sont vite répercutés sur les espaces agricoles ceinturant les centres urbains. Les réserves foncières des communes du District ont toutes été consommées.
Les déterminants de cette forte croissance urbaine est en grande partie due à l'accroissement naturel de la population s'expliquant par une par une forte natalité et l'exode rural (déplacement de la population des zones rurales vers les zones urbaines). De 1960 à nos jours, Bamako a donc connu une évolution spatiale et démographique importante impliquant non seulement une demande forte en terre pour les besoins résidentiels et industriels, mais aussi, une augmentation des besoins en produits vivriers. Comme la plupart des villes africaines, la ville de Bamako s'est développée sur le plan démographique et spatial. En 1960, la population de la ville de Bamako se chiffrait à 130800 habitants. Elle atteignait en 2009,1809106 habitants selon les résultats du RGPH, (INSTAT, 2009). La superficie de la ville s'est aussi substantiellement accrue passant de 4385 ha en 1960 à 26553 ha en 2014 selon le PDSU, PACT, (2014). Cette extension de la ville impacte négativement les espaces ruraux et constitue une menace pour l'activité agricole, la sécurité alimentaire et le développement de ces communes environnantes

3.1. Les espaces agro-pastoraux à l'épreuve de la croissance urbaine de Bamako

Dans la ville de Bamako, une politique discriminatoire de la gestion du foncier caractérisait les lotissements officiels. Ces attributions sont dans l'ensemble revenues aux groupes privilégiés. Par ailleurs, elles se sont traduites par une consommation importante de l'espace : des parcelles de 700 à 3 000 m² contre 150 à 300 m² aujourd'hui. Les facteurs explicatifs de cet étalement urbain sont nombreux (recherche de la maison individuelle, forte croissance démographique, coût élevé de la location avec ses mauvaises conditions de vie). Les réserves foncières des communes du District attribuées par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) ont toutes été consommées. Les deux réserves les plus importantes (Sotuba et l'ancien aéroport) ont été confiées à l'Agence de Cession Immobilière (ACI), à certains services étatiques et aux communes. Il convient de souligner que ces politiques de « laisser-aller » et de « laisser-faire » dans la production de logements ont entrainé l'extension désordonnée et démesurée de Bamako intra-muros qui se sont répercutées sur le développement spatial de ses communes environnantes. Ces espaces sont situés à 15 km et plus de part et d'autre de la ville de Bamako (voir Figure 2).

Figure 2 : L'extension urbaine du District de Bamako et environs

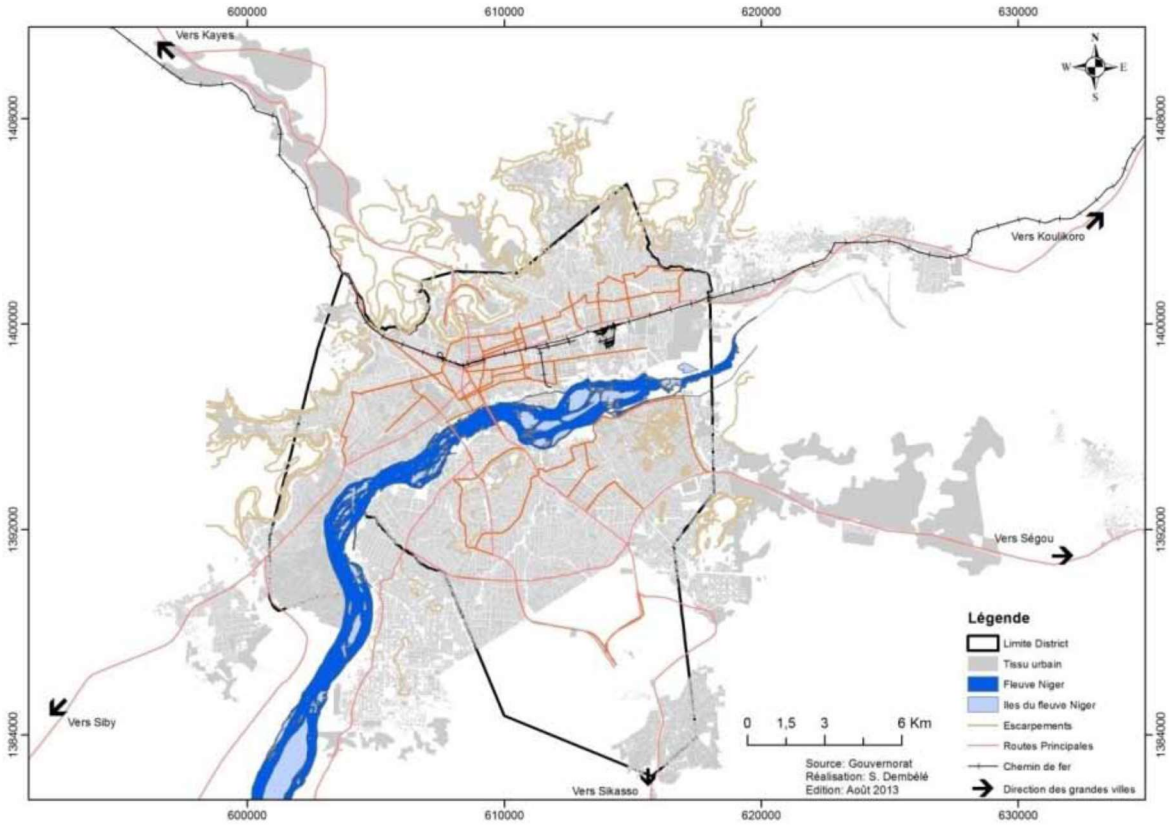

Ces espaces ceinturant la ville de Bamako regorgent d'énormes potentialités agricoles. Elles permettent la pratique de l'arboriculture ou une importante quantité de cette production est acheminée sur les marchés locaux et ceux de la capitale. L'explosion démographique et la forte demande en produits avicoles favorisa son développement. Cependant, la plupart de ces espaces font l'objet de spéculation foncière depuis les indépendances jusqu'à nos jours. Cette spéculation se caractérise aussi par une recrudescence des conflits fonciers inter- villageois et interlignages. La grande pression exercée par Bamako sur ces communes environnantes réduit considérablement les surfaces agricoles de ces différentes collectivités. La production des titres fonciers (TF) des communes environnantes est l'un des effets négatifs de la croissance urbaine de Bamako. Ces communes qui relèvent du cercle de Kati sont convoitées par leurs disponibilités foncières. La position stratégique des communes par rapport à Bamako et leurs dessertes par les Routes Nationales a favorisé l'immatriculation d'une bonne partie de ces terres. Le TF consacre la propriété privée et l'immatriculation est le moyen d'y parvenir. L'immatriculation est la phase qui permet l'identification du terrain par le bornage de celui-ci et l'attribution d'un numéro chronologique au livre foncier. Chaque bien immobilier est individualisé par un titre foncier portant un nom, un plan et un numéro propre. Les 25 communes sur 37 du cercle de Kati enregistrent 43 694 TF dont 98% créés entre 1991 et 2010. Les communes sont différemment touchées par les pratiques de morcellement des TF. Celles jouxtant Bamako se démarquent par l'importance des morcellements.

Depuis quelques années, la tendance foncière, dans ces communes, semble être la diminution de titres déjà existants. Plus de 99% des titres créés par diminution d'un titre-mère sont enregistrés en effet entre 1991 et 2010, période durant laquelle la moyenne annuelle dépasse les 1 263 créations. Ces opérations de morcellement/lotissement sont dans la quasi-totalité des cas le fruit d'initiatives privées, des morcellements portés par des sociétés ou des agences déclarées « immobilières ». Dans la pratique, les

ilots issus de l'attribution coutumière ne répondent pas aux normes urbanistiques en termes d'aménagement (Cf. photos 1et 2 ci-après).

Photos 1 : Programme immobilier de l'ACI (lotissement de 6000 parcelles à usage d'habitation et commerciale à Baguinéda, cercle de Kati)

Photos 2 : Programme immobilier de l'ACI (construction des parcelles à usage d'habitation)

Source : enquête de terrain, mars 2016

Dans le pire des cas, ce sont des terres qui sont soustraites à la vocation agricole mais qui restent à l'état de brousse et/ou des immobilisations du capital-terre effectuées dans ces communes. Les mesures de facilité à savoir le désengagement technique de l'Etat au profit du géomètre expert privé a donné lieu à des procédures de lotissements « superposées », la production dérèglementée de logements, et conduit à la banalisation des normes urbanistiques d'aménagement foncier dans et autour de Bamako.
Les communes périurbaines de Bamako regorgent, en général, des potentialités en termes de réserves foncières. Plus de 90% des parcelles sont concentrées dans les seules communes de Kalabancoro et N'Gabacoro Droit. La taille des parcelles varie d'une commune rurale périurbaine à une autre (Figure 3).

Figure 3 : Répartition des communes du cercle de Kati selon la taille des parcelles

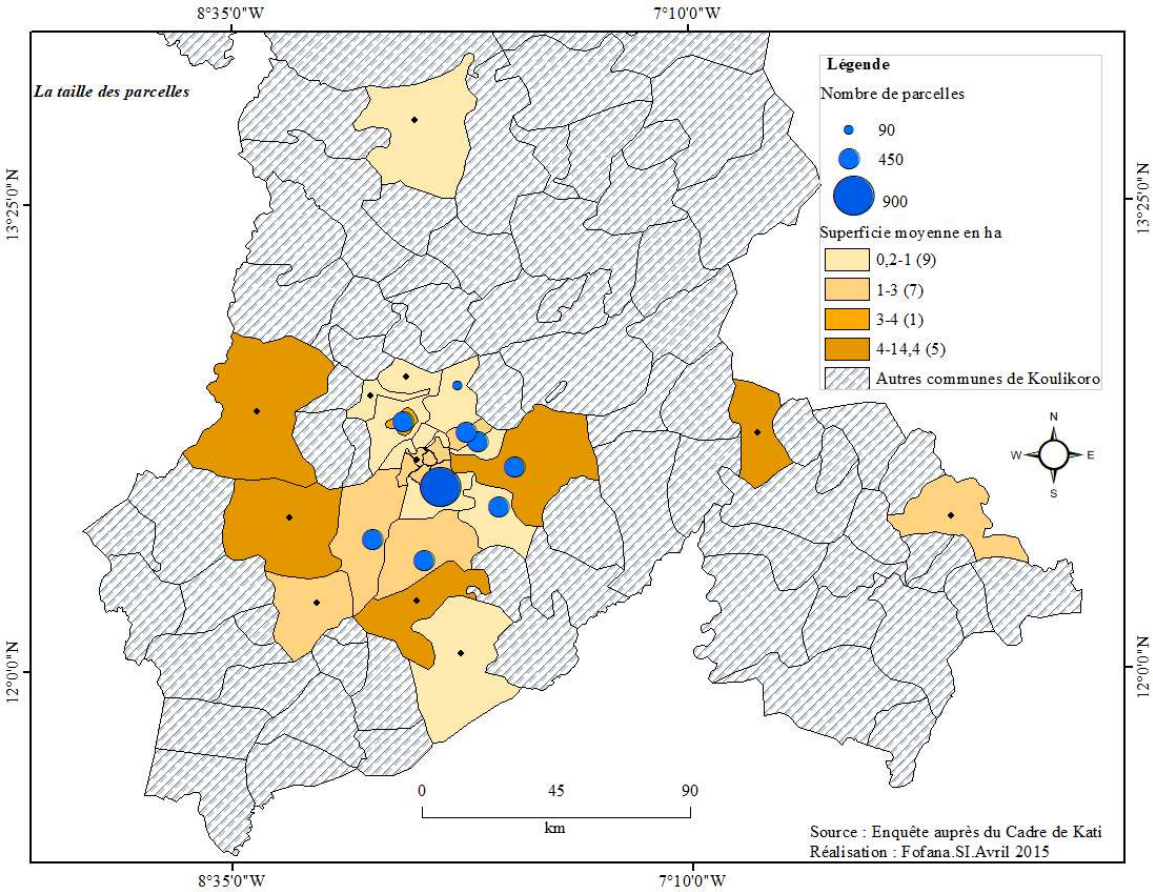

Dans toutes les communes périurbaines enquêtées, les modes d'accès à la terre se situent entre tradition et modernité, c'est-à-dire que les pratiques traditionnelles d'acquisition des terres ont significativement évolué vers de nouvelles formes de transfert de terres. Selon les communes, les modes d'accès diffèrent et celui privilégié demeure l'héritage.

Pour la commune de Baguinéda, l'étude révèle que le mode d'acquisition des terres est dominé par la location (locataire simple et locataire OPIB) avec 28% des enquêtés, suivis du don et l'héritage avec 27 et 24 % respectivement. La location domine dans cette zone en raison de la riziculture irriguée à l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB).

La commune de Sanankoroba se démarque de Baguinéda par un mode d'acquisition dominé par l'héritage avec 55 % suivi du don avec 20 %.

Celle de Kambila se distingue des deux premières communes par un fort pourcentage d'acquisition de terres par héritage avec 70% de producteurs contre seulement 18,3% pour le don.

Le don représente le mode d'acquisition des terres de la commune de N'Gabacoro Droit avec 25,5% des producteurs, et 22,5% pour le l'héritage et la location.

Malgré les différents modes d'acquisition de terres, celles des communes rurales périurbaines font également objet d'accaparement par centaines d'hectares. Les spéculateurs fonciers, les élites de l'administration publique et privée et les grands opérateurs économiques installés dans la ville de Bamako sont les grands détenteurs du patrimoine foncier. Ces terres ainsi accaparées, de nos jours, font objet de multiples usages (Figure 4).

Figure 4 : Répartition des enquêtés selon le type d'usage fait aux parcelles acquises

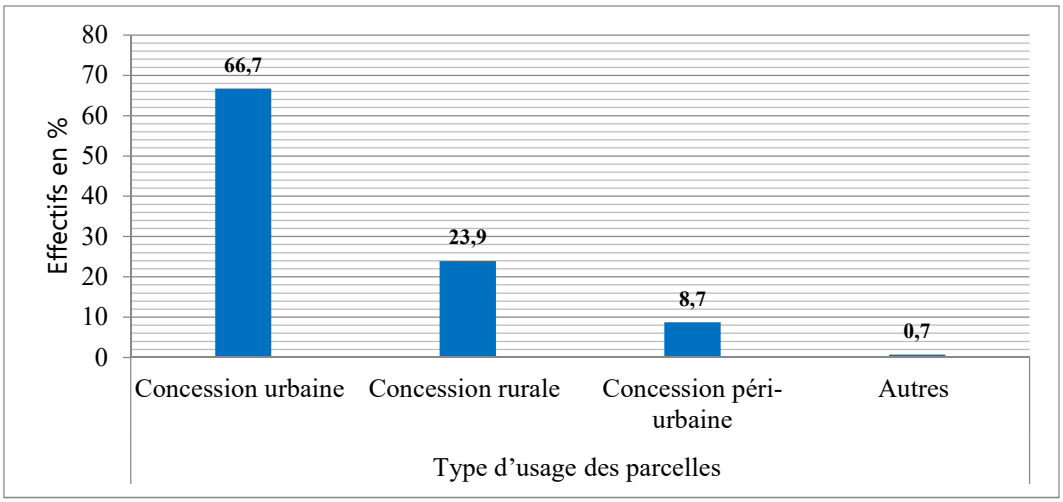

Source : Enquête domaniale à Kati, 2014

Plus de la moitié (66,7 %) des terres acquises sont consacrées à la concession urbaine contre 23,9 % pour la concession rurale. Cette situation se traduit par une pression énorme sur les terres des communes péri-urbaines. Ainsi, dans ces quatre communes, les terres agricoles font l'objet de plus en plus de spéculation. Parmi les acquéreurs ou acheteurs des parcelles, les fonctionnaires représentent 30 % suivis par les particuliers (21 %) et les commerçants (20 %). Cette prédominance des fonctionnaires s'est traduite par la naissance d'une élite urbaine qui de plus en plus s'est lancée dans la pratique des activités agricoles.

3.2. Caractéristiques socio-économiques des personnes enquêtées

L'économie des communes périurbaines de Bamako fortement dépendante de l'agriculture. Dans les communes de Baguinéda, Sanankoroba, Kambila et N'Gabacoro Droit, situées à la périphérie de la ville de Bamako, la population est constituée à 96 % d'autochtones. Traditionnellement, les autochtones possèdent des droits exclusifs de propriété sur les lignages de leurs ancêtres qui y dépendaient pour leur survie.

3.2.1. Un statut professionnel dominé par les activités agricoles

De toutes les activités liées à l'exploitation de la terre dans les milieux ruraux, l'agriculture est celle qui prédomine. Les résultats des enquêtes ont révélé que 85,4 % des populations vivant dans ces communes s'adonnent à des activités agricoles (voir tableau 1).

Tableau 1 : répartition des enquêtés en fonction des activités pratiquées

Activité principale	**Effectif**	**%**
Cultivateur	239	85,4
Eleveur	6	2,1
Fonctionnaire	10	3,6
Menuiserie métallique	1	0,4
Commerçant	8	2,9
Autres activités informelles	16	5,7
Total	280	100,0

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

En dehors de l'agriculture, d'autres activités économiques sont pratiquées par les populations. Bien que ces activités demeurent globalement auxiliaires, elles permettent tout de même une alternative pour la

diversification de sources de revenus des populations vivant de l'agriculture. La prédominance de l'économie par l'agriculture à l'échelle des communes témoigne du rôle primordial de cette activité pour la satisfaction des besoins de la population. C'est la raison pour laquelle, les espaces agricoles doivent être préservés des ventes abusives de terres. Les espaces agricoles doivent donc rester sous le contrôle des populations rurales qui les mettent en valeur pour nourrir leurs familles. Ainsi, l'accroissement de la demande foncière urbaine de Bamako contribue à réduire la disponibilité foncière des populations des communes périurbaines voisines déjà menacée par la pression démographique interne. D'ailleurs, selon les témoignages de 28 personnes enquêtées, la terre est la demeure des ancêtres. Elle sert de support pour la pratique de nombreuses activités économiques notamment l'agriculture et l'élevage.

3.2.2. De faibles superficies des terres exploitées avec une forte prédominance des lettres d'attribution comme document foncier

- **Superficie des terres exploitées**

Plus de la moitié (68,2 %) des producteurs est propriétaire de leurs terres et 63,6 % n'ont constaté aucune augmentation des superficies exploitées du fait de la pauvreté et le manque de moyens financiers. La superficie des terres exploitées par 98,9 % des enquêtés est évaluée à moins de 26,67 ha (Figure 5).

Figure 5 : Répartition des enquêtés selon la superficie des terres

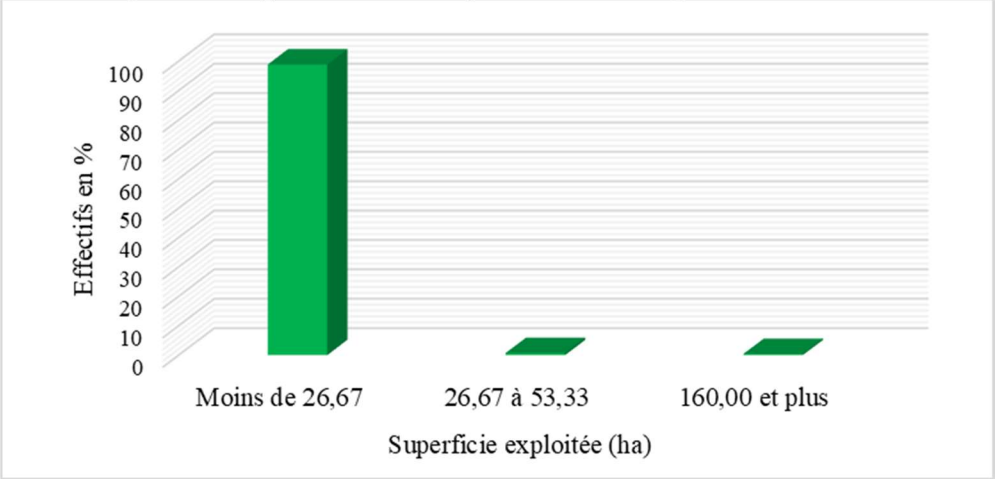

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

La superficie de terres des producteurs varie d'un producteur à un autre. Ainsi la superficie exploitée par 0,7 % des producteurs varie entre 26,67 à 53,33 ha et celle de 0,4 % dispose de 160 ha et plus.

- **Nature des documents fonciers**

Dans les communes péri-urbaines, tous les enquêtés disposent au moins un document foncier (voir Figure 6).

Figure 6 : Répartition des enquêtés selon la nature du document foncier

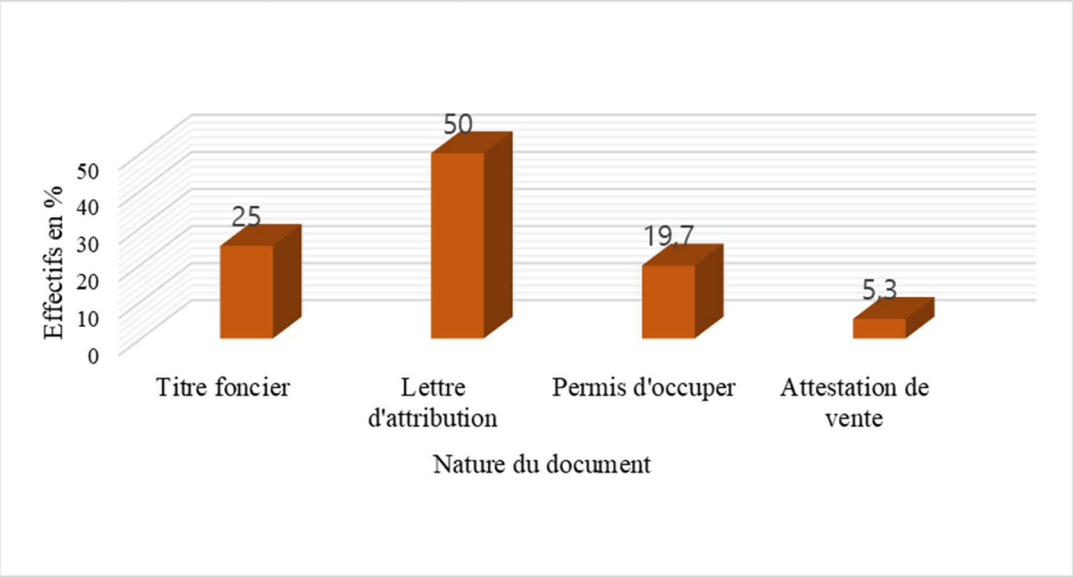

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

L'analyse de la figure 6 permet de constater que 50 % des détenteurs des terres possèdent une Lettre d'attribution, 25 % ont un Titre foncier (TF), 19,7 % disposent d'un Permis d'occuper et seulement 5,3 % possèdent une Attestation de vente. La possession de document foncier s'explique par des vertus et avantages offerts par les titres incitant les citoyens à les acquérir. Au Mali, le Titre foncier équivaut à un titre définitif, inattaquable permettant au détenteur de bénéficier de l'usus (droit d'utiliser), du fructus (disposer du produit de la terre) et de l'abusus (aliéné, vendre, hypothèque). Le titre permet aussi d'accéder plus facilement au crédit bancaire.

3.3. Les productions agro-pastorales face à la croissance urbaine de Bamako

3.3.1. Une production agricole menacée par la raréfaction des ressources foncières

Dans les communes de l'espace d'étude, 93,5 % des producteurs intègrent les productions vivrières notamment les céréales sèches dans leurs exploitations (voir Figure 7).

Figure 7 : Répartition des enquêtés par commune pratiquant la céréaliculture

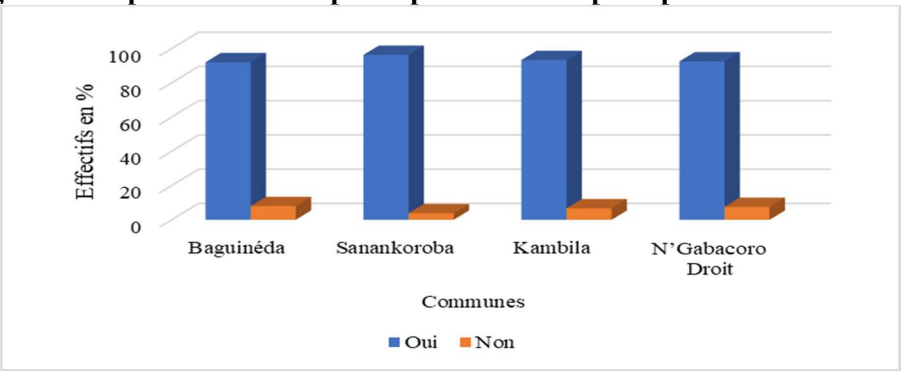

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

Le choix accru des producteurs pour les céréales sèches s'explique par un certain nombre de raisons. D'une part, les conditions de production agricoles n'étant pas industrialisées, les producteurs ne misent pas fondamentalement sur une agriculture à caractère commercial mais plutôt de subsistance. L'augmentation des effectifs de ménages accroit les besoins de consommation alimentaires. C'est ainsi que pour la satisfaction de la consommation alimentaire familiale les producteurs privilégient l'adoption des cultures vivrières sèches notamment le mil, le sorgho et le maïs. L'accès à une disponibilité vivrière locale suffisante permet de mettre les ménages ruraux des communes de l'espace d'étude à l'abri des pénuries alimentaires. Or, les pénuries de denrées vivrières plongent les populations dans une situation d'achat de nourriture. Dans un contexte de faibles revenus, les populations sont incapables d'assurer leur approvisionnement en produits vivriers sur le marché. C'est pourquoi, pour éviter ces scénarios de déficit alimentaire les populations accordent une importance particulière au développement de la culture des céréales sèches. Parmi les spéculations pratiquées, les cultures de maïs et de mil prédominent avec respectivement 69,6 % et 54,3 % dans les exploitations agricoles. Cependant, les résultats des enquêtes ont révélé que malgré la préférence des producteurs pour les céréales, leur production demeure globalement faible par rapport aux effectifs mobilisés dans les exploitations agricoles. Ainsi, 89,3 % des producteurs récoltent annuellement moins de 83 tonnes contre 0,7 % qui produisent annuellement 25,0 à 33,3 tonnes. La figure 8 indique la répartition des producteurs selon la quantité de la production.

Figure 8 : répartition des producteurs selon la quantité de production (en tonnes)

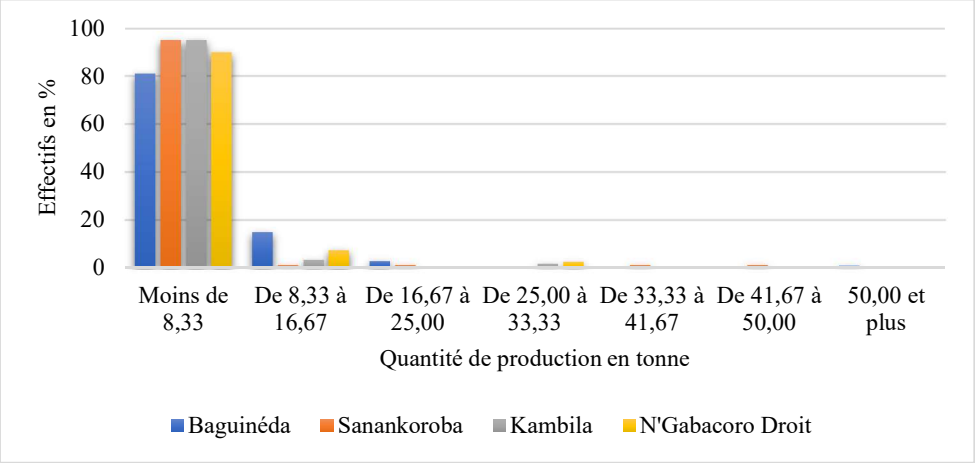

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

Les raisons qui expliquent la faiblesse de la production vivrière sont principalement liées par la raréfaction des ressources foncières, d'une part. Les conditions de productions agricoles n'étant pas intensifiées, l'extension des superficies permet d'accroitre le niveau de la production vivrière. Or, c'est la disponibilité des ressources foncières qui procure aux producteurs les superficies nécessaires pour augmenter leur production céréalière. Dans les communes périphériques, cette production est fonction des superficies cultivées. Ainsi, les producteurs détenant de grandes superficies récoltent une forte quantité de céréales. La majorité des producteurs (plus de 80 %) ne produisent moins de 10 tonnes.
D'autre part, le faible engouement des producteurs pour les cultures commerciales principalement le coton s'explique par un recours accru aux conditions techniques de production. Contrairement aux cultures vivrières sèches, les cultures commerciales comme le coton ont une plus grande exigence aux produits phytosanitaires. L'accès à ces produits demande une certaine assise financière que les producteurs n'ont pas, à cause de la faiblesse de leurs revenus.

Selon le sous-préfet de Sanankoroba (entretien à Sanankoroba, 2015), les terres dans les zones périurbaines subissent des mutations parce qu'elles se monétarisent et ont d'autres vocations outre que l'agriculture. Par contre, selon le Maire de N'Gabacoro Droit et le préfet de Baguinéda (entretien 2015),

les terres agricoles sont, en général, transformées en lots à usage d'habitation. Au-delà des allégations des acteurs, les mutations foncières gagnent les terres agricoles à travers les projets immobiliers initiés par l'Etat et les agences immobilières. Parmi les exemples concrets figure la récente attribution de 100 ha à Fanafiècoro (commune de Kambila), en mai 2016, pour la construction des logements sociaux des militaires, des usines et de fermes avicoles aussi sont implantées sur les terres de ce village. La construction de la cité universitaire à N'Golobougou sur une superficie de 120 ha est réalisée au détriment des terres agricoles villageoises, la construction du dépôt d'hydrocarbures à Tienfala, de la société « SANKE », les espaces occupés par le projet avicole de « SODOUF » sur 80 ha de terres révèlent aussi les mutations du foncier agricole. Les logements sociaux en construction de la société immobilière et foncière du Mali (SIFMA) à Kati confirment encore les pressions sur le foncier agricole qui aboutissent à sa mutation.

3.3.2. Des activités pastorales en difficulté face à la croissance urbaine de Bamako

Après l'agriculture, l'élevage est la deuxième activité économique pour les habitants des communes de l'espace d'étude. En effet, 50% des producteurs enquêtés (voir Figure 9) le pratiquent.

Figure 9 : répartition des producteurs selon la pratique des activités pastorales

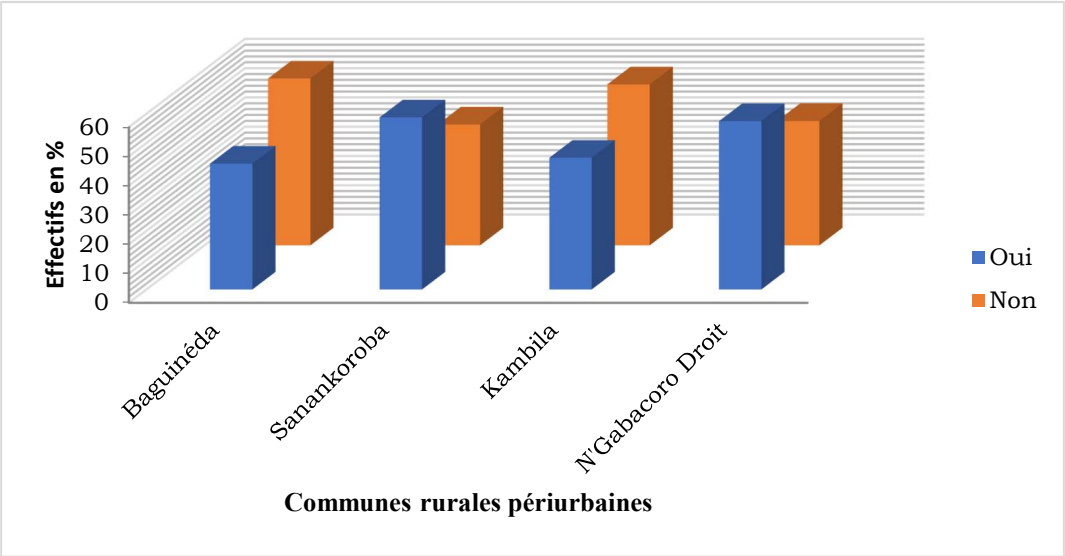

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

Cet élevage est pratiqué dans des conditions rudimentaires par plus de 40 % de producteurs et porte principalement sur les caprins. Les producteurs dans les zones rurales pratiquent l'élevage de manière extensive. Dans ce sous-secteur, l'élevage des caprins prédomine et concerne 38,6 % des producteurs dans toutes les communes (Figure 10).

Figure 10 : répartition des producteurs selon le type d'élevage pratiqué

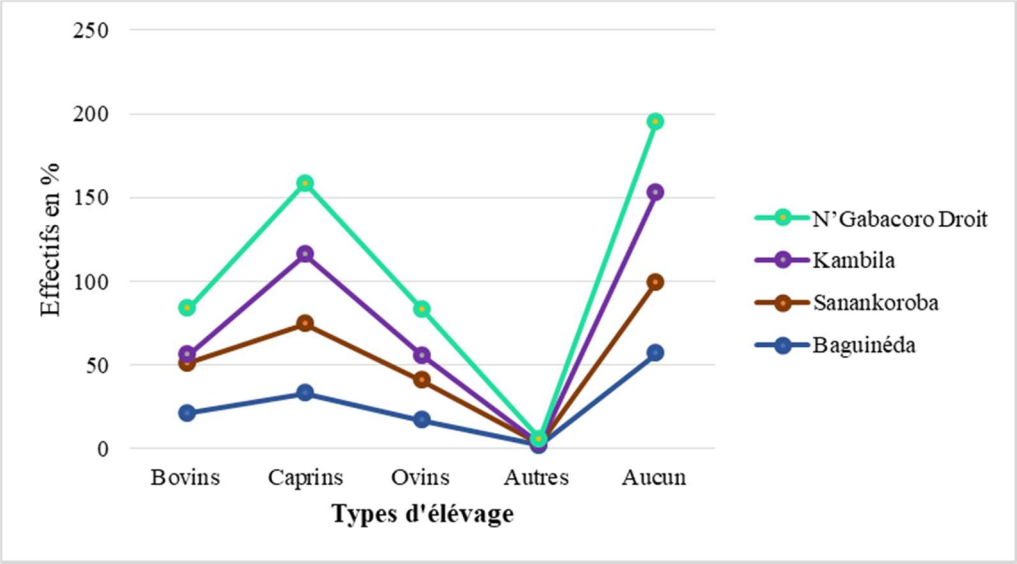

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

La forte proportion de l'élevage des caprins s'explique par la modicité des moyens engagés pour la pratique de l'activité alors que des bovins surtout quand il s'agit de l'embouche bovine demande suffisamment de moyens. La pratique intensive de cette activité se concentre entre les mains des citadins qui injectent assez d'argent pour le développement de l'activité. Aussi, la préférence pour l'élevage de caprins s'explique par leur croissance rapide car leur mise à bas est relativement plus courte que celle des bovins. En plus, il est beaucoup plus facile d'assurer leur entretien notamment la nourriture. Le cheptel de 95 % des enquêtés comprend moins de moins de 50 têtes (Tableau 2).

Tableau 2 : répartition (%) des enquêtés selon l'estimation du cheptel (nombre de têtes)

Nombre de têtes / Commune rurale	Moins de 50	De 50 à 100	De 100 à 150	De 150 à 200	De 200 à 250	De 250 à 300	300 et plus	Total
Baguinéda	96	3	0	0	1	0	0	100
Sanankoroba	95	5	0	0	0	0	0	100
Kambila	100	0	0	0	0	0	0	100
N'Gabacoro Droit	95	2,5	0	0	0	0	2,5	100

Source : données d'enquêtes de terrain, novembre 2020

Le Mali est un pays d'élevage par excellence. De ce fait, le cheptel de 2,5 % des producteurs est constitué de 300 têtes et plus et les produits (lait, viande) de l'élevage pratiqués par 43,9 % sont destinés à la commercialisation.

Cependant, le secteur de l'élevage souffre de la diminution des espaces à vocation pastorale du fait de l'accaparement de vastes superficies des terres, leurs mutations et leurs recompositions par les élites urbaines. Les réserves foncières des communes rurales, constituées d'aires de pâturages sont transformées en espaces constructibles ou en infrastructures urbaines pour accueillir des activités

économiques citadines. Cette pratique constitue un handicap au développement des activités pastorales d'où la pratique de l'élevage intensif dans les communes rurales périurbaines de Bamako. Les producteurs disposant de moins de 50 têtes sont majoritaires (plus de 95 %) contre une minorité de moins de 2,5 % qui détiennent 300 têtes et plus.

4. Discussion

Cet article a permis de constater une forte croissance urbaine de Bamako. Cette croissance urbaine s'est accompagnée par une ruée considérable et l'accaparement de vastes superficies des terres par des habitants de cette ville dans les espaces périurbains. Les résultats de l'étude ont permis de constater que les aires agricoles et de pâturages des communes péri-urbaines de Bamako sont transformées en espaces constructibles ou en infrastructures urbaines pour accueillir des activités économiques citadines. Plus de la moitié (66,7 %) des terres acquises sont consacrées à la concession urbaine contre 23,9 % pour la concession rurale. Ainsi, dans ces quatre communes, les terres agricoles et les aires de pâturage font l'objet de plus en plus de spéculation. Parmi les acquéreurs ou acheteurs des parcelles, les fonctionnaires représentent 30 % suivis par les particuliers (21 %) et les commerçants (20 %). Cette pratique constitue un handicap au développement des activités pastorales d'où la pratique de l'élevage intensif dans les communes rurales périurbaines de Bamako. Ainsi, l'accroissement de la demande foncière urbaine de Bamako contribue à réduire la disponibilité foncière des populations des communes périurbaines voisines déjà menacée par la pression démographique interne. D'après F. Camara, (2017, p.12), une autre stratégie investie par des acteurs (citadins) consiste à passer par des personnes influentes du village, généralement des néo-alphabètes, pour accéder à la terre. Sur le territoire de la commune de Baguinéda (cercle de Kati), Bouju *et al*. (2009) ont révélé que ce sont les familles appartenant à la communauté qui gèrent et vendent les terres qui leur reviennent. A l'échelle du Mali, au départ limité aux alentours de la capitale, le phénomène de vente de terres s'est progressivement étendu à l'intérieur du pays. Il porte essentiellement sur les terres périurbaines proches des villes importantes ou secondaires dans un rayon de 5 à 50 km selon l'importance des localités et sur les terres aménagées (MDR/M, 2014, p.17). Le même rapport indique que la ruée vers les terres périurbaines est le fait, essentiellement, de l'élite citadine (commerçants, fonctionnaires, cadres des professions libérales) qui investit dans le foncier, soit pour constituer des fermes modernes, soit à des fins de spéculation foncière. Ainsi, les investissements comportent d'énormes risques relatifs à l'éviction des petits producteurs, la déforestation, la destruction de pâturages et l'occupation de pistes de passages pour les troupeaux. Selon M. Djiré (2007, p.11), dans son extension, la ville de Bamako dépasse désormais les limites administratives du District administratif et entraîne une augmentation de la pression foncière des urbains sur les terres agricoles et pastorales en périphérie de la ville. Cette étude concorde également avec celle de F. Ngana *et al* (2010, p.5) qui a certes constaté que de vastes superficies sont immatriculées par les élites urbaines et spéculateurs fonciers. Selon, F. Ngana, et *al* (2010, p.6) l'une des conséquences de la transformation du foncier en milieu périurbain est la perte des terres agricoles. Environ 9 km² de terres agricoles ont ainsi été conquis par l'extension de la ville de N'Djaména dans les années 2000. Abondant la même dynamique, A. Cellamen-Terrance (2009, p.58) montre que la forte demande en espace habitable contribue à l'augmentation du prix du foncier dans les zones périurbaines. Les réserves foncières des communes périurbaines, constituées d'aires de pâturages, de jachère et de parcelles vivrières, autrefois réservées à l'agriculture, sont transformées en espaces constructibles ou en infrastructures urbaines pour accueillir des activités économiques citadines. Dans les zones périurbaines, les producteurs exerçant les activités agro-pastorales sont confrontés à l'accaparement et à la spéculation du foncier, en raison de la multiplicité des acteurs comme l'estiment A. Dubresson (1979, p.52) et S. Ouattara (2007, p.47). La perspective de réalisation d'une rente foncière importante entretient des stratégies patrimoniales et spéculatives des propriétaires fonciers qui accroissent la vitesse de changement des usages du sol et déstabilisent l'activité agricole (Jouve et Vianey, 2012, p.62).

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en exergue l'impact de la croissance urbaine de Bamako sur les espaces agro-pastoraux. L'autosuffisance qui caractérisait la production agricole et pastorale est mise à rude épreuve face à la diminution ou la disparition des ressources foncières. Les résultats des enquêtes du terrain ont révélé que les communes péri-urbaines de Bamako étaient riches en espace agro-pastoral. Ces espaces subissent de nos jours une pression énorme du fait de la croissance urbaine de Bamako, de l'accaparement de vastes superficies et de la spéculation foncière. Les terres cultivables et les aires de pâturage sont achetées et transformées en titres fonciers pour des entreprises (fermes avicoles, unités industrielles et commerciales). L'accaparement de vastes superficies des terres, leurs mutations et leurs recompositions par les élites urbaines se traduisent par la disparition progressive des espaces à usages agricoles et pastoraux. Cette pratique constitue donc un handicap pour le développement des activités agro-pastorales d'où la pratique de l'élevage intensif dans les communes rurales périurbaines de Bamako. En perspective, l'Etat doit faire respecter les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) en vigueur et promouvoir les constructions verticales des maisons.

Références bibliographiques

BOUJU, Jacky, AUSSEIL André, BA Mamadou Fadiala, BALLO Moise, BOCOUM Hamady, and TOUQUENT Claude, 2009. « Dynamique des transactions foncières au Mali : Mountougoula, Baguinéda, centre-ville de Bamako, Bandiagara et Ningari », rapport IRAM/CEAMA, 32p.

CAMARA Fatoumata, 2017, « Les titres fonciers autour de Bamako : modes d'accès et impacts sur les usages », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 17 Numéro 1 | mai 2017, 28p.

CELLAMEN-TERRANCE Antoinette, 2009, Pression foncière dans les espaces périurbains, Réseau rural Auvergne/ASP/ENITAC, France, 39p.

DEMBELE Samba, 2017, *Dynamique Socio-spatiale de la ville de Bamako et Environs*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Caen Normandie (France), 357p.

Direction Nationale de la Population (DNP), 2014, Population par communes, par sexes par cercles et par régions.

DJIRE Moussa, 2007, Les paysans maliens exclus de la propriété foncière ? Les avatars de l'appropriation par le titre foncier, Dossier no. 144, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.

DUBRESSON Alain, 1979, L'espace Dakar-Rufisque en devenir : de l'héritage urbain à la croissance industrielle, Paris ORSTOM, 371p.

DUPONT. Véronique, PUMAIN Denise, 2000 **:** *De la ville compacte aux métropoles polycentriques* in Métropoles en mouvement, Une comparaison internationale : Ed. ECONOMICA, pp 51-71.

FOFANA Sory Ibrahima, 2017, *Enjeux des mutations et des recompositions du foncier autour de Bamako (Mali)*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Rennes 2 (France), 432p.

JOUVE Anne-Marie et VIANEY Gisèle, 2011, Le foncier, une ressource territoriale difficile à construire en périurbain, Économie rurale

Kéita Arfan. Fodé., 2013, Les mutations des terres agricoles autour de Ziguinchor, Mémoire de master 2 de Géographie, Aménagement du Territoire, Décentralisation et Développement Local (ATDDL), Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 96p.

NGANA Félix, SOUGNABE Pabamé, GONNE Bernard, ABABA Alexis Maïna, 2010, Transformations foncières dans les espaces périurbains en Afrique centrale soudanienne. L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD. Savanes africaines en développement : innover pour durer, Apr 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 9 p.

OUATTARA Souleymane, 2007, Les enjeux fonciers : les stratégies de préservation et d'appropriation dans le département de Diédougou. (Province de la Bourguiba) Burkina Faso, Thèse de Doctorat de 3ème cycle de sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 322p.

République du Mali, Politique Foncière Agricole du Mali, Rapport du Ministère du Développement Rural (Rapport/MDR), Avril, 2014, 44p.